

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
Bureau des Procédures d'Utilité Publique

RÉSEAU FERRE DE FRANCE
VIA ATLANTIQUE

AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE

DEPARTEMENT DE L'AINSE : ABBECOURT, BECQUIGNY, BOHAIN-EN-VERMANDOIS, CASTRES, CHAUNY, CLASTRES, CONDREN, CROIX-FONSOMME, ESSIGNY-LE-GRAND, ESSIGNY-LE-PETIT, FONSSOMME, FRESNOY-LE-GRAND, FRIERES-FAILLOUEL, GAUCHY, GRUGIES, JUSSY, MAREST-DAMPCOURT, MENNESSIS, MONTESCOURT-LIZEROLLES, MORCOURT, OGNES, REMAUCOURT, ROUVROY, SAINT-QUENTIN, TERGNIER, VIRY-NOUREUIL

DEPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME : ASNIERES-LA-GIRAUD, BOUGNEAU, BUSSAC-SUR-CHARENTE, BUSSAC-FORET, CHANIERES, CHARTUZAC, CLION, CORIGNAC, COUX, LA CROIX-CONTESSÉ, LE DOUHET, FLEAC-SUR-SEUGNE, FONTAINES-D'OZILLAC, FONTCOUVERTES, JONZAC, JUSSAS, LOULAY, MONTENDRE, MONTILS, MOSNAC, OZILLAC, SAINT-DENIS-DU-PIN, PONS, SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, SAINT-GREGOIRE-D'ARDENNES, SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE, SAINT-HILAIRE-DU-BOIS, SAINT-JEAN-D'ANGELY, SAINT-SEURIN-DE-PALENNE, SAINT-SEVER-DE-SAINTONGE, SAINTES, TUGERAS-SAINT-MAURICE, VERGNE, VILLENEUVE-LA-COMTESSE

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES : AIFFRES, BEAUCOIR-SUR-NIORT, BELLEVILLE, LA CRECHE, PRISSE-LA-CHARRIERE, CHAURAY, FORS, MARIGNY, NANTEUIL, NIORT, PAMPROUX, SAINTE-EANNE, SAINT-ETIENNE-LA-CIGOGNE, SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT, SAINTE-NEOMAYE, SALLES, VOUILLE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE : ANGERVILLE, ATHIS-MONS, BRETIGNY-SUR-ORGE, CHARAMANDE, CHEPTAINVILLE, EPINAY-SUR-ORGE, ETAMPES, ETRECHY, GUILLERVAL, JUVISY-SUR-ORGE, LARDY, MAROLLES-EN-HUREPOIX, MONNERVILLE, MORIGNY-CHAMPIGNY, LA NORVILLE, SAINT-GENEVIEVE-DES-BOIS, SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, SAVIGNY-SUR-ORGE, VIRY-CHATILLON

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR : BARMENVILLE, OINVILLE-SAINT-LIPHARD, ROUVRAY-SAINT-DENIS, SANTILLY, TOURY

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE : AMBARES-ET-LAGRAVE, AUBIE-ET-ESPESAS, BIGANOS, BORDEAUX, GIRONDE, CARBON-BLANC, CAVIGNAC, CENON, CESTAS, CEZAC, CUBZAC-LES-PONTS, GAURIAGUET, LORMONT, LUGOS, MARSAS, MIOS, PESSAC, SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, SAINTE-EULALIE, SAINT-MARIENS, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC, SALLES, TALENCE, LE TEICH, MARCHEPRIME

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE : AMBOISE, CANGEY, LA CELLE-SAINT-AVANT, JOUE-LES-TOURS, LIMERAY, MAILLE, MONTLOUIS-SUR-LOIRE, MONTS, NAZELLES-NEGRON, NOIZAY, NOYANT-DE-TOURAINÉ, POCE-SUR-CISSE, POUZAY, SAINT-EPAIN, SAINT-PIERRE-DES-CORPS, THILOUZE, TOURS, VERNOU-SUR-BRENNE, LA VILLE-AUX-DAMES, VILLEPERDUE, VOUVRAY

DEPARTEMENT DES LANDES : ANGOUME, BENESSE-MAREMNE, DAX, LABENNE, LABOUHEYRE, LALUQUE, LESGOR, LUE, MEES, MORCENX, ONDRES, PONTONX-SUR-L'ADOUR, RION-DES-LANDES, RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY, SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE, SAINT-PAUL-LES-DAX, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, SAUBUSSE, SOLFERINO, TARNOS, YCHOUX

DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER : AVARAY, BLOIS, LA-CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, CHOUZY-SUR-CISSE, COURBOUZON, COUR-SUR-LOIRE, LESTIOU, MENARS, MER, ONZAIN, SAINT-DENIS-SUR-LOIRE, SUEVRES, VEUVES

DEPARTEMENT DU LOIRET : ARTENAY, BAULE, BEAUGENCY, BOISSEAUX, CERCOTTES, CHAINY, LA CHAPELLE-SAINT-MESNIN, CHEVILLY, FLEURY-LES-AUBRAIS, INGRE, MESSAS, MEUNG-SUR-LOIRE, ORLEANS, RUAN, SAINT-AY, SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE, SARAN, TAVERS, TIVERNON,

DEPARTEMENT DU NORD : AUBY, AWOINGT, BERTRY, BOUCHAIN, BRUILLE-LES-MARCHIENNES, BUSIGNY, CAMBRAI, CATTENIERES, CAUDRY, DECHY, DOUAI, ECAILLON, ERRE, ESCAUDAIN, ESCAUDOEUVRES, FENAIN, FLERS-EN-ESCREBIEUX, FONTAINE-AU-PIRE, GUESNAIN, HONNECHY, HORDAIN, IWUY, LIEU-SAINT-AMAND, LIGNY-EN-CAMBRESSIS, LOFFRE, MASNY, MAUROIS, MONTIGNY-EN-OSTREVENT, NEUVILLE-SUR-ESCAUT, OSTRICOURT, ROEULX, SERANVILLERS-FORENVILLE, SIN-LE-NOBLE, SOMAIN, THUN-SAINT-MARTIN, TROISVILLES, WAMBAIS, COURCHELETTES, LAMBRES-LEZ-DOUAI, SIN-LE-NOBLE

DEPARTEMENT DE L'OISE : APPILY, ARMANCOURT, BABOEUF, BEHERICOURT, BETHISY-SAINT-MARTIN, BETHISY-SAINT-PIERRE, CAMBRONNE-LES-RIBECOURT, CHIRY-OURSCAMP, CLAIROIX, COMPIEGNE, DUVY, GLAIGNES, JANVILLE, JAUX, LAGNY-LE-SEC, LONGUEIL-ANNEL, LONGUEIL-SAINTE-MARIE, MARGNY-LES-COMPIEGNE, LE MEUX, MORLINCOURT, NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, NERY, NOYON, ORMOY-VILLERS, ORROUY, PASSEL, PIMPRESZ, LE PLESSIS-BELLEVILLE, PONT-L'EVEQUE, RIBERCOURT-DRESLINCOURT, RIVECOURT, SAINTINES, SAINT-SAUVEUR, SALENCY, SERY-MAGNEVAL, SILLY-LE-LONG, THOUROTTE, VENETTE, VERBERIE, VERSIGNY, AGNETZ, AIRION, AVRECHY, BACOUEL, BREUIL-LE-VERT, CAUFFRY, CHANTILLY, CHEPOIX, CLERMONT, COYE-LA-FORET, CREIL, GANNES, GOUVIEUX, LA CHAPELLE-EN-SERVAL, LA HERELLE, LAIGNEVILLE, LAMORLAYE, MONTATAIRE, MORY-MONTCRUX, NOGENT-SUR-OISE, ORRY-LA-VILLE, PAILLART, PLAINVAL, QUINQUEMPOIX, RANTIGNY, ROUVROY-LES-MERLES, SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE, SAINT-LEU-D'ESSERENT, SAINT-MAXIMIN, SAINT-REMY-EN-L'EAU, TARTIGNY, VALESCOURT

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS : ACHICOURT, ACHIET-LE-GRAND, ACHIET-LE-PETIT, AGNY, ARRAS, BIACHE-SAINT-VAAST, BOISLEUX-AU-MONT, BREBIERES, CORBEHEM, COURCELLES-LES-COMTE, FAMPOUX, FEUCHY, GOMIECOURT, HAMELINCOURT, MERCATEL, MOYENNEVILLE, PLOUVAIN, ROEUX, SAINT-LAURENT-BLANGY, VITRY-EN-ARTOIS, DOURGES, EVIN-MALMAISON, LEFOREST

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES : BAYONNE, BOUCAU

DEPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE : COMPANS, JUILLY, MARCHEMORET, MITRY-MORY, ROUVRES, SAINT-MARD, THIEUX

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS : AULNAY-SOUS-BOIS, LE BLANC-MESNIL, LE BOURGET, DRANCY, SEVRAN, TREMBLAY-EN-FRANCE, VILLEPINTE, STAINS

DEPARTEMENT DE LA SOMME : AILLY-SUR-NOYE, ALBERT, AUBIGNY, AVELUY, BEAUCOURT-SUR-L'ANCRE, BEAUMONT-HAMEL, BOVES, BUIRE-SUR-L'ANCRE, CHAUSSOY-EPAGNY, CHIRMONT, CORBIE, DAOURS, DERNANCOURT, DOMMATIN, FOLLEVILLE, FOUENCAMPS, GLISY, GRANCOURT, HEILLY, IRLES, LA FALOISE, LAMOTTE-BREBIERE, LONGUEAU, MERICOURT-L'ABBE, MESNIL-MARTINSART, MIRAUMONT, REMIENCOURT, RIBEMONT-SUR-L'ANCRE, VECQUEMONT

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE : ARNOUVILLE, FOSSES, GARGES-LES-GONESSE, GONESSE, GOUSSAINVILLE, LE THILLAY, LOUVRES, MARLY-LA-VILLE, SAINT-WITZ, SARCELLES

DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE : ABLON-SUR-SEINE, CHOISSY-LE-ROI, IVRY-SUR-SEINE, ORLY, VILLENEUVE-LE-ROI, VITRY-SUR-SEINE

DEPARTEMENT DE LA VIENNE : BEAUMONT, BUXEROLLES, CHASSENEUIL-DU-POITOU, CHATELLERAULT, CLOUE, COULOMBIERS, DANGE-SAINT-ROMAIN, DISSAY, FONTAINE-LE-COMTE, INGRANDES, JAUNAY-CLAN, LIGUGE, LUSIGNAN, MARCAY, MIGNE-AUXANCES, NAINTE, LES ORMES, POITIERS, PORT-DE-PILES, ROUILLE, SAINT-BENOIT

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT :

- **SUR LA DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN TERMINAL DE TRANSBORDEMENT SUR LA COMMUNE DE TARNOS (DÉPARTEMENT DES LANDES)**
- **SUR LA DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN TERMINAL DE TRANSBORDEMENT SUR LA COMMUNE DE DOURGES (DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS)**
- **SUR LA DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE AUX TRAVAUX SUR LE RÉSEAU FERRÉ NATIONAL DANS LE CADRE DU PROJET D'AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE PAR RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE**
 - **SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TARNOS ET LEURS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement, et d'une décision conjointe des Préfets des Landes, du Pas-de-Calais et du Président de Réseau Ferré de France et en exécution d'un arrêté préfectoral du 27 mars 2014 une enquête publique unique aura lieu, pendant 32 jours consécutifs du 5 mai au 5 juin 2014 inclus dans le cadre du projet d'autoroute ferroviaire Atlantique et portant sur la déclaration de projet relative à la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Dourges (Pas-de-Calais), sur la déclaration de projet relative à la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Tarnos (Landes), sur la déclaration de projet relative aux travaux à réaliser sur le réseau ferré national pour la mise en service de l'autoroute ferroviaire Atlantique, sur la mise en compatibilité du PLU de Tarnos et sur les impacts environnementaux de l'ensemble de ces travaux.

Cette enquête se déroulera sur les 422 communes situées dans les 20 départements précités. Le Préfet du Pas-de-Calais est chargé de la coordination et de la centralisation des résultats de cette enquête publique.

La conduite de cette enquête a été confiée à une commission qui se compose comme suit :

- **Président** : Monsieur Jean-Pierre CHAULET, général de gendarmerie (ER)

- **Membres Titulaires** : Monsieur André LE MORVAN, ingénieur CNAM, chef de service qualité du produit gaz à EDF GDF retraité, Monsieur Dominique VASSEUR, commandant de police retraité, Monsieur Michel BADAIRE, technicien SICAT retraité, Monsieur Pierre DOLLE, retraité de la police nationale Monsieur Hervé REDONDO, officier de gendarmerie retraité, Monsieur Pierre LISSALDE, ingénieur des travaux publics de l'État retraité

- **Membres suppléants** : Monsieur Jean-Michel BORDES, retraité de la fonction publique, Monsieur Bernard PIPET, commandant de police honoraire

En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre CHAULET, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur André LE MORVAN. En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par un membre suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé en Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE-BPUP), rue Ferdinand Buisson, 62020 ARRAS CEDEX 9.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête, comportant l'étude d'impact, l'avis du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable du 19 décembre 2012, et l'avis de l'autorité environnementale sur l'évaluation du dossier de mise en compatibilité du document d'urbanisme de Tarnos du 28 novembre 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture au public des préfectures de départements et des communes concernés par le projet. Ces avis seront également disponibles sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Enquete-environnementale/Projet-d-autoroute-ferroviaire-Atlantique>. Le dossier d'enquête pourra également être consulté pendant toute la durée de l'enquête sur le site www.viia.fr.

Les intéressés pourront consigner leurs observations :

- sur le registre d'enquête unique qui sera ouvert à cet effet en préfectures du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise, de l'Aisne, de Charente-Maritime, d'Eure-et-Loire, de Gironde, d'Indre-et-Loire, des Landes, du Loir-et-Cher, du Loiret, des Pyrénées-Atlantiques, de la Seine-et-Marne, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Essonne, du Val-de-Marne, et en mairies de : Dourges (Pas-de-Calais) Tarnos (Landes), Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes), Dax (Landes), Morcenx (Landes), Labouheyre (Landes), Cestas (Gironde), Talence (Gironde), Bordeaux (Gironde), Carbon-Blanc (Gironde), Saint-André-de-Cubzac (Gironde), Saint-Yzan-de-Soudiac (Gironde), Pons (Charente-Maritime), Saintes (Charente-Maritime), Saint-Jean-d'Angely (Charente-Maritime), Niort (Deux-Sèvres), Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres), Poitiers (Vienne), Châtelleraut (Vienne), Tours (Indre-et-Loire), Amboise (Indre-et-Loire), Blois (Loir-et-Cher), Beaugency (Loiret), Orléans (Loiret), Fleury-les-Aubrais (Loiret), Toury (Eure-et-Loir), Etampes (Essonne), Breigny-sur-Orge (Essonne), Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), Mitry-Mory (Seine-et-Marne), Drancy (Seine-Saint-Denis), Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), Garges-les-Gonesse (Val d'Oise), Fosses (Val d'Oise), Chauny (Aisne), Saint-Quentin (Aisne), Compiègne (Oise), Noyon (Oise), Ailly-sur-Noye (Somme), Corbie (Somme), Albert (Somme), Arras (Pas-de-Calais), Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais), Caudry (Nord), Cambrai (Nord), Iwuy (Nord), Douai (Nord) ;
- soit les adresser par écrit au président de la commission d'enquête en Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE-BPUP), rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS CEDEX 9 ;
- soit en les formulant sur le registre électronique, disponible sur site internet de la préfecture du Pas-de-Calais, en complétant le formulaire mis à disposition à cet effet : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/Enquete-environnementale/Projet-d-autoroute-ferroviaire-Atlantique>.

La commission d'enquête se tiendra également à la disposition du public pour y recevoir ses observations (Les permanences se dérouleront aux adresses indiquées dans le tableau) :

Départements	Communes	Dates des permanences et heures
Pyrénées-Atlantiques	Bayonne Mairie : 1, rue du Maréchal Leclerc	Mardi 6 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Samedi 17 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Mardi 27 mai 2014 de 13h30 à 19h00
Landes	Tarnos Mairie : 14 boulevard J. Duclos	Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Vendredi 16 mai 2014 de 14h00 à 19h00
		Jeudi 5 juin 2014 de 14h00 à 17h00
	Saint-Vincent-de-Tyrosse Mairie : 24 avenue Nationale	Vendredi 9 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mardi 20 mai 2014 de 09h00 à 12h00
	Dax Mairie : Rue Saint Pierre	Jeudi 15 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Mercredi 28 mai 2014 de 9h00 à 12h00
	Morcenx Mairie : 15, avenue du 8 mai 1945	Lundi 12 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Vendredi 23 mai 2014 de 14h00 à 17h00
	Labouheyre Mairie : 42 : rue de l'Hôtel de Ville	Lundi 12 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mardi 3 juin 2014 de 9h00 à 12h00
	Gironde	Cestas : Mairie : 2, avenue du Baron Haussemann
Mardi 3 juin 2014 de 9h00 à 12h00		
Talence Mairie : Rue du professeur Arnozan		Vendredi 16 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mardi 3 juin 2014 de 14h00 à 17h00

	Bordeaux Mairie : Place Pey Berland	Mardi 6 mai 2014 de 8h30 à 11h30
		Vendredi 16 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mercredi 4 juin 2014 de 08h30 à 11h30
	Carbon-Blanc Mairie : Avenue Vigneau Anglade	Mardi 6 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Vendredi 23 mai 2014 de 9h00 à 12h00
	Saint-André-de-Cubzac Mairie : 8, place Raoul Larche (1) Salle Dantagnan : 41, rue Dantagnan (2)	Lundi 5 mai 2014 de 15h00 à 18h00 (1)
		Samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 12h00 (2)
	Saint-Yzan-de-Soudiac Mairie : 162, avenue du Général de Gaulle	Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00
Vendredi 23 mai 2014 de 14h00 à 17h00		
Charente-Maritime	Pons Mairie : Place de la République	Vendredi 9 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Vendredi 30 mai 2014 de 14h00 à 17h00
	Saintes Mairie : Square André Maudet	Jeudi 15 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Lundi 2 juin 2014 de 14h00 à 17h00
	Saint-Jean-d'Angely Mairie : Place de l'Hôtel de Ville	Mercredi 14 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Lundi 26 mai 2014 de 14h00 à 17h00
Deux-Sèvres	Niort Mairie : Place Martin Bastard	Mercredi 7 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Vendredi 23 mai 2014 de 14h00 à 17h00
	Saint-Maxent-l'École Mairie : 32, rue du Palais	Lundi 19 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mercredi 28 mai 2014 de 14h00 à 17h00
Vienne	Poitiers Mairie : 15, place du Maréchal Leclerc	Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Jeudi 5 juin 2014 de 14h00 à 17h00
	Châtelleraut Mairie : 78, boulevard Blossac	Mardi 13 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mardi 3 juin 2014 de 14h00 à 17h00
Indre-et-Loire	Tours Mairie : 3 rue des Minimes	Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 12h00
	Amboise Mairie : 60, rue de la Concorde	Lundi 5 mai 2014 de 13h30 à 16h30
		Vendredi 23 mai 2014 de 9h00 à 12h00
Loir-et-Cher	Blois Mairie : 9 place Saint Louis	Mardi 6 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Vendredi 23 mai 2014 de 14h00 à 17h00
Loiret	Beaugency Mairie : 20, rue du Change	Mardi 6 mai 2014 de 13h30 à 16h30
		Mercredi 4 juin 2014 de 9h00 à 12h00
	Orléans Mairie : Place de l'Étape	Mercredi 7 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Samedi 17 mai 2014 de 9h00 à 12h00
	Fleury-les-Aubrais Mairie : 7 place de la République	Mercredi 7 mai de 13h30 à 16h30
		Vendredi 16 mai de 9h00 à 12h00
Eure-et-Loir	Toury Mairie : 5, place Suger	Lundi 12 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mercredi 4 juin 2014 de 14h00 à 17h00
Essone	Étampes Mairie (Services Techniques) : 19 rue Reverseleux	Mardi 6 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Mercredi 28 mai 2014 de 14h00 à 17h00
	Brétigny-sur-Orge Mairie : Salle A, 46 rue de la Mairie	Mardi 6 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mercredi 28 mai 2014 de 9h00 à 12h00
Val-de-Marne	Villeneuve-le-Roi Mairie (Centre administratif) : 154 ter avenue de la République	Vendredi 9 mai 2014 de 8h30 à 11h30
		Lundi 26 mai 2014 de 14h00 à 17h00
Seine-et-Marne	Mitry-Mory Mairie : Rue Paul Vaillant-Couturier	Vendredi 9 mai 2014 de 14h15 à 17h15
		Lundi 26 mai 2014 de 8h30 à 11h30
Seine-Saint-Denis	Drancy Mairie : Place de l'Hôtel de ville	Lundi 12 mai 2014 de 9h à 12h
		Mardi 20 mai 2014 de 14h00 à 17h00
	Tremblay-en-France 18, boulevard de l'Hôtel de Ville	Lundi 12 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mardi 20 mai de 8h30 à 11h30

Val-d'Oise	Garges-les-Gonesse Mairie : 8, place de l'hôtel de ville	Mercredi 21 mai 2014 de 14h15 à 17h15
		Mercredi 4 juin 2014 de 8h30 à 11h30
	Fosses Mairie : 1, place du 19 Mars 1962	Mercredi 21 mai 2014 de 9h00 à 11h45
		Mercredi 4 juin 2014 de 14h15 à 17h15
Aisne	Chauny Mairie : place de l'Hôtel de ville	Lundi 5 mai 2014 de 14h30 à 17h30
		Mardi 27 mai 2014 de 9h00 à 12h00
	Saint-Quentin Mairie : 1, place de l'Hôtel de Ville	Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Mardi 27 mai 2014 de 15h00 à 18h00
Oise	Compiègne Mairie : place de l'Hôtel de ville	Mercredi 7 mai 2014 de 14h00 à 17h00
		Mardi 3 juin 2014 de 14h00 à 17h00
	Noyon Mairie : 1, place de l'Hôtel de ville	Mercredi 7 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Samedi 31 mai 2014 de 9h00 à 12h00
Somme	Ailly-sur-Noye Mairie : 1, rue Saint Martin	Mardi 20 mai 2014 de 14h30 à 17h30
		Mardi 3 juin 2014 de 9h00 à 12h00
	Corbie Mairie : 1, rue Faidherbe	Mardi 20 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Jeudi 5 juin 2014 de 9h00 à 12h00
	Albert Mairie : Place Émile Leturcq	Samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Jeudi 5 juin 2014 de 14h30 à 17h30
Pas-de-Calais	Arras Mairie : Place Guy Mollet	Lundi 5 mai 2014 de 13h30 à 16h30
		Mercredi 21 mai 2014 de 9h00 à 12h00
	Vitry-en-Artois Mairie : 3, Place de la Mairie	Mardi 13 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Jeudi 5 juin 2014 de 9h00 à 12h00
	Dourges Mairie : rue Gambetta	Lundi 5 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Samedi 24 mai 2014 de 9h00 à 12h00
Jeudi 5 juin 2014 de 14h00 à 17h00		
Nord	Caudry Mairie : Place du Général de Gaulle	Vendredi 9 mai 2014 de 9h00 à 12h00
		Mercredi 21 mai de 13h30 à 16h30
	Cambrai Mairie : 2, rue de Nice	Vendredi 16 mai 2014 de 13h30 à 16h30
		Lundi 26 mai 2014 de 13h30 à 16h30
	Iwuy Mairie : 35, rue Foch	Vendredi 9 mai 2014 de 13h30 et 16h30
		Lundi 26 mai 2014 de 9h00 à 12h00
	Douai Services techniques de la Mairie : 31, rue Gambetta	Mardi 13 mai 2014 de 13h30 à 16h30
		Mercredi 4 juin de 9h00 à 12h00

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Information sur les Plateformes de Transbordement	Informations sur le linéaire de l'autoroute ferroviaire
VIA Atlantique CAP WEST 7-9 allées de l'Europe 92615 CLICHY CEDEX	Réseau Ferré de France 92, avenue de France 75648 PARIS CEDEX 13

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée au sein des mairies et des préfetures de départements concernées par cette enquête pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site internet de la Préfecture. Toute personne physique ou morale pourra demander communication des conclusions motivées de la commission d'enquête en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).

À l'issue de l'enquête :

- le préfet du Pas-de-Calais statuera, par déclaration de projet, sur l'intérêt général de la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Dourges
- le préfet des Landes statuera, par déclaration de projet, sur l'intérêt général de la construction d'un terminal de transbordement sur la commune de Tarnos, et sur la mise en compatibilité du PLU de Tarnos
- le président de Réseau Ferré de France statuera, par déclaration de projet, sur l'intérêt général des travaux sur le réseau ferré national pour la mise en service de l'autoroute ferroviaire Atlantique